

Le KAP

Kot Autonome Provisoire

*Un projet particulier d'accompagnement
des jeunes à l'autonomie*



Rapport d'activité 2024

« 15 ans aux côtés des jeunes en errance »



Crédit photo : Maria Baoli – projet « toi (t) la nuit »



KAP Projet Educatif Particulier
organisé par le CEMO asbl
86, rue de Parme, B-1060 Bruxelles
T. +32 (0)2 533 05 60
cemo@cemoasbl.be
www.cemoasbl.be

Vous avez entre les mains notre rapport d'activité KAP 2024 !

Grâce à ce dernier vous pourrez découvrir les faits marquants que nous avons connus ces douze derniers mois.

Dans la première partie intitulée « le KAP en quelques chiffres », nous vous communiquerons les différentes statistiques de cette dernière année. Nombre de jeunes ayant entamé une candidature dans le dispositif, envoyeurs, nombre de jeunes hébergés, relogement des jeunes à la sortie du dispositif...n'auront plus aucun secret pour vous.

A cette partie succédera une description des différentes actions spécifiques mises en place (« le KAP en quelques mots »). Les groupes de travail auxquels nous participons, les différents projets collectifs mis en place, les partenariats intersectoriels que nous avons liés seront centraux à cette seconde partie.

Le KAP se veut être un dispositif au plus proche des réalités de son public cible. Il évolue au regard des problématiques vécues par les JAVA en risque/situation de rupture et ou d'errance. Nous nous inscrivons dans une approche holistique à la croisée des approches individuelles, collectives et communautaires. Ce rapport, qui s'inscrit dans cette dynamique, vous fera également part de différents témoignages de jeunes ainsi que plusieurs constats qui découlent de notre accompagnement. Nous aborderons également les différents développements que notre projet pourrait connaître dans le futur.

2025 est une année anniversaire...En effet, les premières unités de logement KAP ont été ouvertes il y a 15 ans. En complément à ce rapport d'activité annuel vous trouverez une seconde brochure. Dans cette dernière, à partir d'une ligne du temps, le lecteur prendra connaissance des différentes étapes du développement de notre projet. Année après année, et grâce à la rencontre avec différents protagonistes, nous irons à la découverte des faits saillants qui ont marqué l'histoire du KAP et qui l'ont fait grandir. Ces témoins vous feront vivre de l'intérieur et de manière dynamique la belle aventure de notre dispositif.

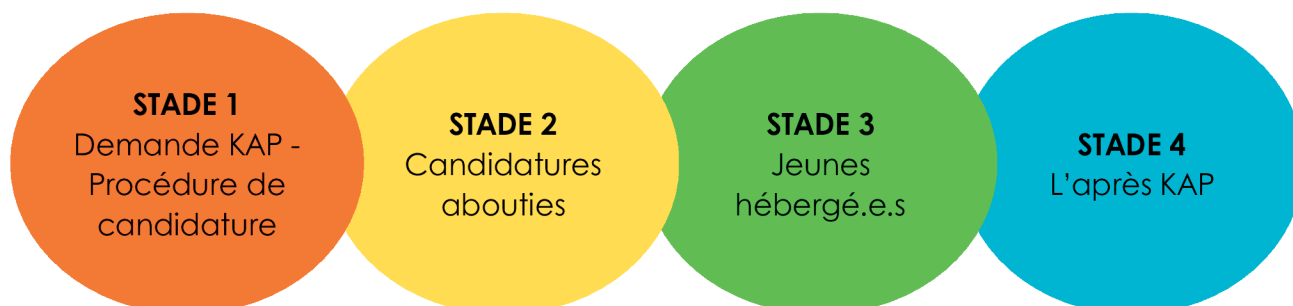
Bonne lecture,

L'équipe KAP

¹ Jeunes Adultes Vieux Ados

LE KAP EN QUELQUES CHIFFRES

Afin de rendre cette section plus lisible, nous avons réalisé une ligne du temps basée sur les différentes étapes du parcours d'un.e jeune passé.e par le KAP.



Dans le but de rendre les chiffres du KAP le plus clair possible nous vous proposons d'énoncer les quatre étapes du projet par ordre chronologique

La première étape retenue est **la demande KAP**. A cette étape, le.la jeune entame sa candidature KAP. Les différentes procédures KAP entamées sont reprises dans un tableau spécifique, outil dynamique nous permettant de suivre les différents stades de chacune des candidatures entamées.

La deuxième étape consiste à **la candidature KAP**. A ce moment-là, la candidature du.de la jeune est aboutie. Il.elle remplit l'ensemble des conditions nécessaires à l'entrée dans le logement KAP et a mené une première réflexion sur les différents points sur lesquels il.elle voudrait se mettre au travail s'il.elle entre au KAP (santé, scolarité, travail avec la famille, loisirs, autonomie fonctionnelle, etc.).

Le comité d'accompagnement du projet² est ensuite informé des candidatures abouties afin de procéder à la sélection dès qu'une place se libère.

La troisième étape consiste en **l'entrée dans une de nos unités d'hébergement**. Les jeunes y sont accompagn.e.s sur un temps plus ou moins long, en fonction des évolutions de leurs projets. Nous utilisons différents outils et canevas qui nous donnent plusieurs informations pertinentes sur les jeunes hébergé.e.s et leurs parcours.

La quatrième étape se situe **après le passage au KAP**. Nous recherchons une solution de logement avec les jeunes qui quittent le logement. Nous continuons

² Le comité d'accompagnement KAP prend les décisions importantes concernant le projet en tant que tel, mais aussi concernant chaque jeune. Le comité se réunit pour l'analyse des candidatures. Il se rassemble également quatre fois par an pour évaluer le projet et planifier les grandes avancées. Il se réunit au minimum une fois par an pour faire l'évaluation de son fonctionnement et du projet.

d'accompagner une partie de nos jeunes, quelques temps après le passage par nos logements. Nous rencontrons à nouveau toutes et tous les jeunes six mois après leur passage au KAP afin qu'ils et elles nous fassent un retour sur l'impact que notre accompagnement a pu avoir sur leur parcours.

1.1. Première étape : demandes KAP – candidatures entamées en 2024

Le KAP s'adresse à un large public, constitué de jeunes âgé.e.s de 16 à 25 ans, sans hébergement stable, en rupture ou en crise avec leur milieu de vie habituel. Le tableau présenté fera état du nombre de candidatures KAP initiées en 2024. Dans les commentaires de cette section, vous trouverez également des informations plus détaillées concernant l'âge, l'origine géographique et la situation familiale des candidat.e.s.

Tableau 1 : Nombre et âges des demandes KAP en 2024

Type de public	Nombre de demandes	Pourcentage arrondi
Jeune de moins de 16 ans	2	1%
Mineur.e âgé.e de 16 ans	14	8%
Mineur.e âgé.e de 17 ans	43	23%
(Futur) Parent mineur âgé de 16 à 18 ans	0	0%
(Futur) Parent âgé de 18 à 21 ans (accompli)	3	2%
(Futur) Parent âgé de 22 à 25 ans avec enfant.s	1	1%
Jeune âgé.e de 18 à 21 ans (accompli)	94	53%
Jeune âgé.e de 22 à 24 ans (accompli)	19	11%
Jeune de 25 ans et plus	2	1%
TOTAL	178	100%

En 2024, 178 jeunes ont sollicité le CEMO pour entamer une candidature au dispositif KAP, marquant ainsi une hausse de 20 % par rapport à 2023. Ce chiffre est le plus élevé depuis le lancement du projet. La demande pour ce dispositif augmente depuis plusieurs années. Un nombre croissant de "vieux et vieilles ados" ou de "jeunes adultes" en situation d'errance, qui recherchent un logement et un accompagnement adapté à leurs besoins, viennent à nous. Cette tendance peut être expliquée par deux facteurs principaux. D'une part, le dispositif est désormais mieux connu des jeunes en rupture ou en errance, ainsi que des professionnel.le.s qui les accompagnent. D'autre part, le phénomène du sans-abrisme et de l'itinérance chez les jeunes est en forte expansion, comme le confirment les récents dénombrements réalisés sur notre territoire et les constats de nombreux acteurs de terrain³.

Jeunes « en galère » vivant à gauche et à droite dans les fauteuils d'ami.e.s ou de la famille suite à un conflit familial, jeunes devant quitter une institution à l'approche de la majorité, jeunes en maison d'accueil ou dans des centres d'urgence, jeunes filles enceintes rejetées de leur milieu familial, jeunes ayant été suivi.e.s par l'aide à la jeunesse ou pas, jeunes ayant vécu un regroupement familial et un parcours migratoire, jeunes en transition... Les **profils et histoires des jeunes** qui s'adressent à nous **continuent d'être très hétérogènes et variées**⁴. Leur point commun est d'avoir tous vécu **une forme de violence** dans leur parcours. Au niveau de leur âge, nous continuons **à toucher majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis (89 % des jeunes en 2024)**. Cette proportion est équivalente année après année. Nous rencontrons en effet de nombreuses situations difficiles autour du moment de transition vers l'âge adulte. Pour une partie de la jeunesse, dont la plus défavorisée, en manque de liens et soutiens, cette transition est synonyme de rupture. Certains feront connaissance, durant cette période nodale, avec l'errance et parfois le monde de « la rue ». Depuis quelques années, nous constatons également **une augmentation des demandes de mineur.e.s souhaitant intégrer notre dispositif**. Cette tendance se confirme en 2024 (augmentation de 4% cette année). **La part des 22-25 ans (12%)** reste quant à

³ Nous nous référons ici à diverses sources, telles que la recherche intitulée « Jeunes adultes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi » de la FRB (2022), la campagne « Les jeunes incasables » réalisée par le Forum Bruxelles Contre Les Inégalités, ainsi qu'au colloque de solidarité Logement « Jeunes vulnérables : les oubliés du logement ! » du 14 décembre 2023.

⁴ Les jeunes qui arrivent au CEMO sont dans des situations assez diverses, environs un 1/3 d'entre elles.eux sont dans une situation d'errance et de grande instabilité (65 jeunes). Bien souvent ils.elles sont logé.e.s chez des ami.e.s, des connaissances ou de la famille avec parfois des passages ou ils.elles dorment « à la rue » ou dans un « centre ». Un autre 1/3 de nos demandes sont des jeunes qui sont encore en famille, et qui au vu de la situation de tension voir de violence qu'ils.elles traversent souhaitent partir du foyer (55 jeunes). Également, une partie importante des jeunes qui passent la porte du CEMO sont dans une institution de l' AJ (19 jeunes), dans un centre pour personnes sans-abris (19 jeunes) ou dans un structure de soins qu'ils.elles souhaitent ou doivent quitter (7 jeunes). Notons également qu'environ 5 % des jeunes rencontré.e.s étaient en logement (13 jeunes). Ce dernier n'était toutefois pas adéquat ou ils.elles risquaient de le perdre.

elle assez marginale. Ce public est probablement moins demandeur de notre dispositif. En effet, nombre de jeunes de cette tranche d'âge sont probablement moins intéressé.e.s par l'accompagnement spécifique à l'autonomie qui est proposé, au vu des expériences qu'ils et elles ont déjà connues. Quelques **demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un enfant** arrivent également jusqu'à nous. Ce chiffre reste peu important. C'est pourtant un des publics ciblés par le dispositif. Nous noterons encore que sur les 178 jeunes ayant commencé une candidature KAP, **141 étaient domicilié.e.s dans la région de Bruxelles- Capitale (79%)**, alors que **37 avaient pour domicile d'autres régions** (19 en Flandre et 18 en Wallonie, ce qui représente un peu plus de 20 % des jeunes candidat.e.s). Les jeunes non-bruxellois.e.s, qui s'adressent à notre service et qui viennent de la **région flamande**, sont pour la plupart d'entre elles.eux, né.e.s à Bruxelles. Leur famille a probablement déménagé en périphérie, dans un territoire pourvoyeur de logements plus abordables. Leurs réseaux amicaux et scolaires sont donc bien dans notre ville⁵. **Pour les jeunes wallon.ne.s**, le lien avec Bruxelles est moins évident. Les raisons pour lesquelles ils.elles se retrouvent à « la capitale » sont variées (errance, projet scolaire, fuite d'un environnement violent, pas de service similaire dans leurs régions d'origine....) et ils.elles y ont parfois moins de réseau. Quelques jeunes candidat.e.s ont également pour résidence une IPPJ située dans de sud du pays.

Tableau 2 – Sexe et genre des jeunes en candidature KAP en 2024

Filles	111	62%
Garçons	67	38%
TOTAL	178	100%

Nous avons continué à recevoir une **proportion supérieure de filles que de garçons en candidature durant l'année 2024**. Cette différence est plus marquée que l'année précédente (56% de filles en 2023). Les questions et problématiques de sans-abrisme et d'itinérance touchent les jeunes des deux sexes. Le fait que nous recevions plus de filles peut être expliqué par **différentes hypothèses**. Nous avons, par exemple, fait le constat que plusieurs jeunes filles que nous rencontrons vivent dans un contexte d'errance où elles sont **exposées à différents types de dangers**. Il n'est pas rare que certaines d'entre elles fassent part, lors de nos premières rencontres, avec un minimum de confiance

⁵ Notons que nous tenons une attention particulière à engager des intervenants psycho-sociaux maîtrisant le français et le néerlandais afin d'être en mesure d'accueillir l'ensemble des jeunes, quel que soit leur langue maternelle.

avec l'intervenant.e, de vouloir s'extirper rapidement des situations de **violences multiples ou d'exploitation qu'elles connaissent**. Nous émettrons l'hypothèse qu'elles seront probablement plus rapidement orientées vers des services comme le nôtre par nos partenaires au vu des fortes inquiétudes que leur situation suscite. Au-delà de ces aspects, ce chiffre est également expliqué par le fait qu'à l'inverse d'autres projets, nous disposons de plusieurs **unités de logements individuels**, où certains et certaines jeunes se sentiront plus en sécurité qu'en collectivité (colocation). Par ailleurs, les plus grandes d'entre elles permettent d'accueillir des jeunes mamans avec enfants. Dans cette section, nous noterons également que **près d'une dizaine de jeunes** qui se sont adressé à nous était **dans des processus de transition**⁶. Depuis plusieurs années nous rencontrons en effet des jeunes en difficulté sociale et en rupture familiale, manifestant **un questionnement par rapport à leur identité de genre ou orientation sexuelle**. Nous nous sommes notamment intéressé.e.s à cette question, à travers le projet du Forum Bruxelles Contre les Inégalités « La manufacture des préventions » auquel nous avons participé activement. Dans ce cadre, différents témoignages de jeunes, sous forme de podcast ont été récoltés⁷.

Constat : Une partie des jeunes filles que nous rencontrons durant la procédure d'entrée au KAP, nous interpellent quant à l'importance de rejoindre un logement sécurisé, si entrée dans le projet il y a. « Est-ce que je serai, en collocation avec des hommes ? Est-ce que les logements sont non-mixtes ? », « Est-ce que je peux me déplacer sans risque dans le quartier aux alentours du logement ? », « N'y-a-t-il pas moyen d'avoir un studio plutôt qu'un kot ? », « Est ce que le logement me permettra d'avoir de l'intimité ? » sont des questions qui nous sont parfois posées. Certaines jeunes ont également refusé la collocation qui leur était proposée de peur d'y rencontrer le même contexte de violence connu par le passé.

Tableau 3 : Envoyeurs.euses des jeunes en 2024

Secteur	N de jeunes	Pourcentage
Aide à la jeunesse mandatée (dont SAJ et SPJ + AJ flamande)	27	16%
Aide à la jeunesse non mandatée (dont SOS JEUNES et ABAKA – centre de crise et les MADO)	35	20%

⁶ Ces derniers ont été classés dans les catégories dans laquelle ils se définissaient.

⁷ « Le passage d'une vie difficile, vers une plus stable » (4/5) dans Ruptures : les jeunes en parlent

Connaissance, bouche à oreille, anciens.nes jeunes du KAP	26	14%
Autres dispositifs similaire (hit, yac, atome, démocratie	7	4%
Via internet	3	2%
CPAS	16	9%
Sans-abrisme, maison d'accueil et centre d'accueil d'urgence	8	4%
Ecole et PMS	18	10%
Psychiatrie, hôpitaux, équipes mobiles, ssm , psychologues et psychiatres privés	19	11%
Autres	15	8%
Inconnus	4	2%
TOTAL	178	100%

Une analyse des différents services qui orientent les candidat.e.s montre qu'une grande **diversité de secteurs** continue de diriger les jeunes vers notre dispositif. Le KAP se situe à la croisée du « monde » de la jeunesse et adultes, et entretient des liens avec de nombreuses institutions. Le secteur de **l'aide à la jeunesse** demeure l'un des principaux acteurs d'orientation (34 %). Dans le cadre de notre récente reconnaissance en tant que PEP (Projet Educatif Particulier), nous avons approfondi notre partenariat et nos liens avec **le SAJ (Service d'aide à la jeunesse), le SPJ (service de protection de la jeunesse)** ainsi **certaines services "mandatés"**. Cela a entraîné une augmentation des jeunes envoyé.e.s par ce secteur en fin d'année. Cette dynamique de rencontre et d'échange avec ces services qui travaillent avec des jeunes précaires en risque d'errance et de sans-abrisme sera poursuivie dans les prochains mois. En 2024, nous avons également constaté que plusieurs jeunes rencontré.e.s étaient accompagné.e.s par **l'aide à la jeunesse flamande** (« Jeugdhulp »).

Constat : Tout dernièrement, un nombre plus important de jeunes mineur.e.s en demande d'un projet de mise en autonomie, a été relayé par les services mandatés de l'aide à la jeunesse. Ces derniers et dernières ont parfois du mal à avoir une place dans d'autres services de ce secteur qui peuvent être saturés. Aussi le degré d'autonomie et l'accompagnement spécifique offert par le KAP répond à la demande de ces jeunes en transition vers l'âge adulte, qui ne trouvent plus leur place dans des modèles trop institutionnels. Leur intégration dans notre dispositif, qui propose une continuité de l'accompagnement au sein du logement dans les mêmes conditions, au-delà de la majorité, permet d'éviter les ruptures abruptes connues par de nombreux.ses jeunes qui doivent quitter leur institution à l'approche de la majorité.

Nous continuons également à recevoir de nombreux.ses jeunes par des associations du **secteur "non mandaté"**. En effet, plusieurs AMO ou services similaires, qui travaillent avec un public de « vieux et vieilles » mineur.e.s et majeur.e.s, nous envoient régulièrement des candidats et candidates. Les chiffres révèlent aussi, et cela n'est pas anodin, qu'une proportion importante de notre public nous parvient par le biais du **"bouche à oreille"**, notamment grâce à d'anciens et anciennes jeunes ayant déjà participé au projet (14 %). Ne trouvant plus de soutien ni auprès de leur entourage ni de leurs proches, souvent en situation de décrochage et parfois seul.e.s, certain.e.s jeunes nous arrivent sans aucun accompagnement extérieur de quelconques services sociaux . Ils.elles mettent clairement en lumière le problème du non-recours. Ceux-ci bénéficient d'un accompagnement actif de notre équipe pour diverses demandes parallèles à leur candidature KAP, telles que l'obtention d'un revenu, la régularisation administrative, ou encore le soutien à la scolarité. **Les CPAS, le secteur de la scolarité, et de la psychiatrie/santé mentale restent également des secteurs envoyeurs importants.** Pour ce dernier secteur, et plus particulièrement pour les jeunes sortant de parcours en psychiatrie, les candidat.e.s envoyé.e.s sont parfois **dans des situations complexes** et se trouvent à la frontière des secteurs du social/santé. Les réalités de cette jeunesse qui ne va pas très bien, qui paye un lourd tribut à la suite du covid et des différentes crises qui se succèdent, nous préoccupent beaucoup. Nous nous sommes intéressé.e.s à leurs situations et leurs besoins ces dernières années et notamment à travers nos investissements dans différents groupes de travail et notre **projet « toi(t)s la nuit »**⁸ . A la lecture de ces chiffres, nous remarquons également que **les secteurs « migration » et « sans -abrisme »** qui étaient par le passé des envoyeurs importants ne relayent plus que très peu de jeunes vers notre dispositif.

⁸ La série photographique **To(ts) la nuit** de **Maria Baoli** explore ces questions à travers le regard et le quotidien de jeunes qui, pour diverses raisons, ont quitté leur foyer et sont restés en marge de la société. Au-delà de la stigmatisation et des fragilités résultant de leur situation, l'identité de genre et l'héritage culturel peuvent constituer une barrière sociale supplémentaire. Dans ces circonstances, le foyer nous est présenté comme un miroir, avec un nécessaire processus d'introspection. Ce projet est également une immersion dans la génération Z, née avec la révolution numérique, pour l'étudier en profondeur, avec ses préoccupations et son expressivité. <https://mariabaoli.com/>

Constats : Des jeunes en quête de liens et de sens

Différents indicateurs le montrent ces dernières années, la santé mentale des jeunes s'est détériorée de manière importante. Face à une société très inégalitaire, qui connaît une crise du lien, et dont les modèles classiques de socialisation ne font plus toujours sens, nombre de nos JAVA (jeunes adultes, vieux.vielles ados) nous font part de sentiment de mal-être, d'anxiété, de dépression voir de connaître certains troubles qui peuvent être plus profonds. Certains et certaines d'entre elles.eux, pour lequel.le.s les liens familiaux ou institutionnels seront les plus fragiles, peuvent connaître des épisodes de ruptures ou d'errance. L'accès à un logement décent et adapté, pour les jeunes en difficulté, est un des points centraux du projet pédagogique de notre dispositif. Il nous paraît en effet compliqué de se construire sans avoir un lieu fixe où l'on se sent bien, que l'on peut quitter et où l'on peut revenir à sa guise. Ce « chez soi » peut être le socle d'une expérience libératrice permettant à ces jeunes d'explorer de nouveaux horizons et d'enrayer « la rupture des liens à répétition ». Toutefois, l'analyse du vécu de ces jeunes dans cette phase d'autonomisation nous montre que cette dernière est aussi « une mise à l'épreuve ». En effet, le logement est également un lieu d'expérience où ils et elles se rencontrent elles.eux-mêmes, sans faux fuyant. S'ancrer, habiter, avancer dans un projet de vie, est d'autant plus complexe lorsque la construction de l'individu s'est faite dans des contextes instables. Notre accompagnement spécifique donnera au.à la jeune les moyens de se réactiver à un corps social par différentes formes de participations actives. Au-delà du développement des réseaux plus institutionnels autour du.de la jeune, nous envisageons également de tisser des liens dans les sphères plus informelles (voisinage, groupe de pairs, culture, loisirs...). Nous développons également différentes activités plus collectives au sein de nos logements. Toutefois, malgré ce travail, pour certain.e.s d'entre elles.eux, en grande détresse psychologique, la situation à tout de même « dérapé ». Plusieurs des jeunes que nous accompagnons, ont en effet dû être accompagné.e.s par des services où ils.elles ont pu recevoir des soins spécifiques et se maintenir dans notre projet de logement sur un plus long terme.

1.2. Deuxième étape : candidatures KAP abouties en 2024

Tableau 5 – Candidatures abouties et traitées en 2022, 2023 et 2024.

	2022	2023	2024
Rapport nombre de candidatures abouties/demandes totales	42/117	54/148	68/178
Pourcentage	36%	36%	38%

Le **taux de jeunes dont la candidature KAP a aboutie** a connu **une augmentation** par rapport à l'année précédente. Nous soulignerons ici **l'investissement** important de l'équipe KAP et des partenaires qui accompagnent ces jeunes au quotidien afin de leur permette de vivre plus dignement et de trouver un projet dans lequel ils et elles pourront s'épanouir. Toutefois en 2024, une partie des jeunes qui a passé nos portes, **n'est pas arrivée au bout de ce processus**. Les **causes en sont diverses**. La difficulté d'obtenir un revenu, l'instabilité liée aux conditions de vie, ainsi que les différentes étapes liées à notre procédure d'admission en sont des éléments explicatifs. Il faut toutefois souligner qu'une partie importante des jeunes dont la candidature n'aboutit pas, est bien souvent accompagnée par notre service autour de différentes thématiques. Nous noterons que cela a abouti, au-delà des jeunes qui sont entré.e.s dans un logement KAP, à **des résultats très concrets** pour **trente jeunes**, pour qui nous avons pu trouver une solution de relogement en dehors du KAP. A la suite de nos interventions, **vingt de ces jeunes ont pu trouver un logement dans le parc privé ou en AIS**. **Quatre ont pu retourner en famille**, de manière durable, à la suite du dialogue qui a pu se recréer. **Trois sont entrées dans une maison d'accueil**. **Deux jeunes ont été vers des institutions spécifiques** qui leur convenaient mieux (type IHP, autre projet autour de l'autonomie...). **Un jeune** a été vers une institution de l'aide à la jeunesse.

Constat :

Il n'est pas toujours évident de faire aboutir la candidature d'un ou d'une jeune mineure, à l'approche de la majorité et au vu de leurs difficultés à obtenir un revenu. Victime d'un jeu de « ping-pong » entre l'aide à la jeunesse et les CPAS, il faudra parfois attendre plusieurs mois et parfois leur passage à la majorité, avant qu'il.elle puisse obtenir des moyens leur permettant de subvenir à leurs besoins. Dans ces cas, les jeunes peuvent connaître une phase d'errance qui peut être plus ou moins longue. Toutefois, nous constatons des évolutions positives. En effet, une attention de plus en plus accrue est donnée à la problématique de la transition vers l'âge adulte, tout autant au sein des services destinés aux vieux.vieilles adolescents qu'aux jeunes adultes. Des collaborations inter et intra-sectorielles intéressantes sont expérimentée. Elles permettent de soutenir nombre important de jeunes dans ce moment de leur parcours. Une réflexion sur la remise à jour des protocoles d'accord entre aide à la jeunesse et CPAS est également en projet.

1.3. Troisième étape : jeunes entré.e.s et accompagné.e.s dans une de nos unités d'hébergement en 2024

Tableau 6 : catégories des jeunes hébergé.e.s dans le projet en 2024 (âge à l'entrée dans le dispositif)

Type de public	Nombre de jeunes hébergé.e.s	Pourcentage arrondi
Mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans	6	13%
Parent mineur âgé de 16 à 18 ans avec enfant.s ou mineure enceinte	0	0%
Parent âgé de 18 à 21 ans avec enfant.s	6	16%
Parent âgé de 22 à 25 ans avec enfant.s	0	0%
Jeune âgé.e de 18 à 21 ans (accomplis)	25	68%
Jeune âgé.e de 22 à 25 ans	0	0%
Total jeunes hébergé.e.s	37	100%
Enfants hébergés	5	-
Total jeunes et enfants hébergé.e.s	42	100%

Au total, **trente-sept jeunes ainsi que 5 enfants en bas-âge** ont été hébergé.e.s en 2024 au sein du KAP. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2023 (+ 11%). Il est expliqué par le fait que nous avons eu un peu plus de mouvement au sein de notre parc cette année. Nous avons connu **17 nouvelles entrées** ainsi que **trois « mutations »** (passage vers le KAP court terme⁹). A l'instar des années précédentes, le public accompagné dans un logement, est constitué pour une part importante **de jeunes majeur.e.s isolé.e.s entre 18 et 21 ans accompli**. A noter qu'**environ la moitié de ces jeunes majeur.e.s sort d'un parcours dans l'aide à la jeunesse et a vécu un placement, pour les autres ce n'est pas le cas**. Nous

⁹ Cinq de nos logements KAP sont repris sous le label « court-terme » (bail d'un an, renouvelable deux fois). Ces derniers visent à proposer aux jeunes, passé.e.s par le transit, et encore en besoin d'accompagnement, une possibilité de stabiliser sur un temps plus long.

continuons également à faire entrer dans nos logements un nombre **important de mineur.e.s**. La part de mineur.e.s devrait être plus importante dans les années qui viennent au vu du renforcement de notre partenariat avec les services mandatés de l'AJ. Nous continuons également à **accueillir de jeunes parents** (6 jeunes dont un jeune papa) au sein de nos logements. Avec ces derniers, nous envisageons un travail spécifique autour de la question de la parentalité. En mettant ces chiffres en résonance avec le tableau précédant, nous constatons qu'une partie des jeunes dont **la candidature a abouti n'a pu être admise dans les hébergements KAP**. En effet, le nombre de logements actuel ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes. Une augmentation de la taille du projet serait envisageable, elle nécessiterait toutefois des ressources humaines supplémentaires.

L'accompagnement à l'autonomie que nous proposons requiert également un investissement en temps considérable. Les jeunes bénéficient d'un suivi personnalisé. En 2024, nous avons proposé **environ 800 rendez-vous** aux jeunes résidant dans nos logements. Les **sujets** abordés durant ces rencontres **sont très diversifiés**. Ils vont des thèmes liés à l'**autonomie fonctionnelle** (gestion du logement, budget, démarches administratives, etc.) à des aspects touchant à une autonomie plus globale (santé, formation, scolarité et projet de vie, etc.) ou relationnelle (réseau familial et personnel...). Cette année, nous avons particulièrement mis l'accent sur le « **bien habiter** » et la recherche de logement, grâce à l'engagement d'une **paire-aidante** qui propose un accompagnement spécifique pour les jeunes dans ce domaine. À cet égard, **une « table du logement »** est en cours de création, à laquelle les jeunes pourront accéder deux fois par mois. De plus, les jeunes du KAP, ainsi que d'autres jeunes bruxellois.es en difficulté, auront accès à diverses formations sur ce sujet grâce au **projet « Le Logement Parlons-En ! »**, que nous mettons en œuvre en collaboration avec les associations Macadam et Capuche, avec le soutien du Conseil de prévention de Bruxelles.

Nous avons mis, en **2024**, grâce à notre partenariat avec cinq AIS, **25 logements à destination des jeunes**¹⁰. Ce logement, couplé à l'accompagnement, est un socle qui permet au.à la jeune de se stabiliser mais est également, pour notre équipe, un outil pour permettre la prise d'autonomie. Nous disposons de **logements de transit** (convention de trois mois, renouvelable trois fois) et de quelques **logements « court-terme »** visant à stabiliser certain.e.s jeunes sur un temps plus long. A travers nos logements, nous développons des **dynamiques de rencontre et de solidarité**. Plusieurs de nos logements sont insérés à des projets d'habitats solidaires. Une dynamique collective spécifique est développée au sein du **logement Léon** (9 chambres dont 5 pour des jeunes et 4 pour des réfugiés politiques – collaboration avec Convivial et l' AIS LPT) et **Industrie** (8 appartements dont 2 pour des jeunes et plusieurs pour des personnes plus âgées – collaboration avec un Toit 2 Ages,

¹⁰ La liste complète de ces logements se trouve en annexe de ce rapport.

Convivial et l' AIS la MAIS) et dans le nouveau **projet Chimiste** (5 chambres dont 2 pour des jeunes et 2 pour des réfugiés politiques – collaboration avec Convivial et l' AIS AISAC). Les **prix** des chambres et espaces mis à disposition **sont différents selon les caractéristiques du logement**. Dans certains projets solidaires il arrive que les jeunes puissent mettre en place **une épargne** assez importante, qui leur permettra de se reloger plus facilement en fin de projet.

Tableau 7 : taux d'occupation des unités de logement en 2024

Commune	Nombre de nuitées possibles	Nombre de nuitées réelles	Taux d'occupation
Etterbeek 1040 (1 logement)	309	309	100%
Ixelles 1050 (12 logements)	3580	3302	92%
Saint-Gilles 1060 (5 logements)	1830	1686	92%
Anderlecht 1070 (3 logements)	906	857	95%
Molenbeek 1080 (2 logements)	732	675	92%
Forest 1190 (2 logements)	457	457	100%
Total	7814	7286	93%

Notre procédure d'entrée dans le KAP permet de réduire au maximum les délais entre un départ et une nouvelle admission . Au total, nous pouvons donc constater que sur l'ensemble des unités dont nous disposons en 2024, nous avons atteint **un taux d'occupation de 93 %**. Ce très bon résultat a été obtenu grâce à la bonne collaboration avec nos AIS partenaires.

¹¹ Nous avons la possibilité de recevoir une nouvelle demande et de démarrer l'analyse de la candidature à tout moment sans attendre qu'une place se libère ; nous ne fonctionnons pas sur base d'appel à candidatures.

1.4. Quatrième étape : le post-KAP – hébergement des jeunes passé.e.s par le logement de transit en 2024

Tableau 8 : solutions trouvées à la sortie du transit en 2024

Type de “solutions” trouvées	Nombre de jeunes
Vers un logement stable de type appartement ou kot	12 (dont 3 vers le KAP court terme)
Vers un autre projet similaire ou un centre d'accueil	1
Retour chez les parents, un membre de la famille, chez un.e proche dans une situation stable	4
Retour chez les parents, un membre de la famille, chez un.e proche dans une situation instable	4
Retour vers une situation instable – chez des ami.e.s ou en hôtel	0
Total	21

Nous portons une attention particulière sur les solutions de relogement après le passage par notre dispositif de logements de transit. Nous tentons au maximum que les bénéficiaires **aillent vers un projet qui leur convient pour le futur**. Cet aspect de notre travail, dans lequel nous mettons beaucoup d'énergie, **est rendu compliqué par la crise du logement que nous traversons**. Afin de poursuivre cet objectif, nous avons **développé plusieurs outils** (guide logement, formations, soutien important autour de la recherche logement, projet de KAP court terme, liens spécifiques avec certains dispositifs, liste de propriétaires acceptant un public jeune et précarisé...). Nous avons également envisagé, dans certains cas, **une courte prolongation au-delà de la durée maximale dans le projet**. Nous avons **pu reloger une bonne partie des jeunes** dans de bonnes conditions. Douze jeunes sorti.e.s du dispositif ont été vers un logement privé (10 vers un studio ou un appartement et 2 vers un logement de type Kot). En 2024, **aucun.e jeune, n'est retourné.e « en rue »**. Toutefois sur le total de 21 jeunes sorti.e.s cette année, huit ont été vivre chez un membre de leur famille. Cette solution est préconisée par une partie de nos bénéficiaires au vu de la difficulté de trouver un logement sur le marché privé. La prise de distance que l'occupation d'un logement KAP permet a pour conséquence que les relations avec la sphère familiale peuvent

s'améliorer. **Pour quatre de ces huit jeunes, nous estimons que cette sortie était positive et s'inscrit dans un projet réfléchi et durable.** Pour les quatre autres jeunes, toutefois, nous estimons que **ce retour était subi** et pourrait **donner lieu à un nouvel épisode d'errance.** Une seule jeune, **a été redirigée vers un autre projet de logement de transit,** dans lequel elle pourra rester un temps plus long qu'au KAP. N'étant pas encore prête à vivre seule, nous pensons que cette **solution était pertinente.** Nous constatons que beaucoup de jeunes **n'iront vers les projets développés par le secteur du sans-abrisme** (type maison d'accueil) qu'en tout dernier recours. Nous soulignerons également qu'une fin de l'hébergement dans le dispositif KAP **n'implique pas pour autant une fin de notre accompagnement.** Une partie importante **des jeunes sorti.e.s sollicitent encore régulièrement notre aide sur différentes thématiques** (nouveau réseau, aide administrative, liens avec le propriétaire et le CPAS, espace d'écoute...). Après un temps plus ou moins long, le ou la jeune, plus à l'aise par rapport aux différentes dimensions de l'autonomie, se sent prêt.e à voler de ses propres ailes et/ou de trouver un soutien auprès d'autres services. Une partie d'entre eux.elles revient toutefois au CEMO pour une demande ponctuelle ou pour « donner quelques nouvelles ». Nous n'avons pas de statistique précise sur les parcours des jeunes à long terme. Toutefois, la plupart de ces jeunes avec qui nous restons en contact s'en sortent relativement bien et sont sur une trajectoire de réinsertion positive.

Constat : Une crise aiguë du logement

Les familles et les jeunes, en situation de vulnérabilité, rencontrent de grandes difficultés pour avoir accès à un logement décent. Cela a une influence importante sur les trajectoires que prennent les jeunes qui font appel à nous et est la conséquence de nombreuses ruptures qui peuvent mener à des situations dramatiques. Face à cette crise, qui n'est certes pas nouvelle, mais qui est de plus en plus aiguë, nos différents secteurs se mobilisent¹². Différentes journées d'étude ont été dernièrement menées autour de cette problématique centrale. Ces dernières visaient à réfléchir à la manière d'intégrer les besoins des publics précaires dans les politiques d'accès au logement. Le besoin urgent d'investir d'avantage dans la prévention pour empêcher les jeunes de tomber dans la précarité ainsi que la mise en place de toutes une série de mesures concrètes facilitant l'accès à ce bien de base ont été réaffirmées¹³. Plusieurs groupes de travail, auxquels nous participons activement ont été mis sur pied. En effet, différents projets spécifiques, à destinations des jeunes les plus fragiles et de leur famille, doivent être envisagés. Par ailleurs, le droit au logement pour tous et toutes, doit être porté de manière forte, en coalition, à différents niveaux de pouvoir politique.

¹² Colloque sur l'accès au logement des jeunes vulnérables organisé par Solidarité Logement le 14/12/2023, Colloque du conseil de prévention de Bruxelles du 17/12/2024.

¹³ A ce titre lire la carte blanche « Les jeunes vulnérables, l'angle mort du logement bruxellois ? » publiée dans le journal « le soir » du 28/05/2024.

Dans le silence de la nuit,
Les étoiles pleurent,
Du vent, murmure des secrets que nul ne rassure
Des cœurs lourds de chagrins, cherchent en vain la lumière
Dans l'obscurité des âmes, la tristesse éphémère.
Des larmes coulent comme la pluie sur la pluie sur la terre aride,
Des souvenirs dansent dans notre vie,
Les mots se perdent dans le vent, emportant nos espoirs
La mélancolie enveloppe nos âmes sans pouvoirs.
Au cœur de la nuit sombre, nos cœurs battent en silence,
Echos des peines profondes, murmures de l'absence.
Que nos douleurs se mêlent, dans cette danse immuable,
Et que nos âmes en peine trouvent un repos durable
Un serviteur de dieu

LE KAP EN QUELQUES MOTS

1. Le travail communautaire

1.1. La Mise en Réseau Institutionnelle et associative

Afin de prévenir les situations d'errance et de mieux répondre aux besoins des jeunes qui se retrouvent souvent et de plus en plus dans des situations complexes, nous tentons de créer des liens et des partenariats au sein de différents secteurs. Nous citerons, sans être exhaustif, le logement, l'aide à la jeunesse, l'aide sociale générale (CPAS), le sans-abrisme, le réseau néerlandophone ou le secteur de la santé mentale.

Dans le **secteur du « logement »**, nous collaborons **avec cinq AIS différentes** qui mettent des kots et appartements à disposition des jeunes du projet (Logement Pour Tous, Habitat et Rénovation , AIS de Saint-Gilles, M.A.I.S, AISAC) et s'occupent de la gestion locative. Nous participons régulièrement à des rencontres sectorielles, organisées par Bruxelles-Logement, qui sont une occasion de faire réseau avec d'autres partenaires. Des liens étroits existent entre notre projet et des associations telles que Capuche (fonds de garantie et mise en réseau), Solidarité-Logement, La Rue (mise en place d'ateliers à destination des jeunes) ou Habitat et rénovation (idem).

Au niveau de **l'aide à la jeunesse**, nous collaborons avec de nombreux services issus du « mandaté » et du « non-mandaté ». Ces différents partenaires nous relayent régulièrement des jeunes intéressé.e.s par le dispositif. Des **collaborations avec les services mandants** permettent également de donner accès à un revenu et par ricochet à l'accompagnement spécifiques à l'autonomie que nous proposons à de jeunes mineur.e.s vulnérables qui approchent de l'âge de la majorité. Cette année, dans le cadre de notre agrément PEP, des rencontres avec le SPJ et le SAJ ont été mises en place afin d'améliorer nos collaborations. Dans le **« non mandaté »**, les AMO, les MADDO et un centre tel qu'Abaka (PEP) sont des partenaires privilégiés.

Nous avons des liens avec un peu plus **d'une dizaine de CPAS Bruxellois**. Nous y avons des personnes relais pouvant faire le lien entre notre dispositif et leur institution. Ils peuvent également venir en soutien en cas de problème administratif autour des jeunes accompagné.e.s au sein de nos logements. Les équipes de première ligne des CPAS sont régulièrement en mouvement, il est donc nécessaire de les rencontrer souvent. Nous avons des contacts encore plus étroits avec les CPAS des communes dans lesquelles nous proposons des

¹⁴ Depuis janvier 2025, Habitat et Rénovation a été renommée « So-Hab - Association de Solidarité pour l'Habitat ».

logements (Anderlecht, Forest, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles)¹⁵.

Dans le secteur du **sans-abrisme** un partenariat spécifique a également été développé avec **certaines structures qui rencontrent un public plus jeunes** (Atome 18-24, Hit 18-24, accueil Montfort, ...). Une convention de partenariat a également été signée avec Bruss'help, institution pouvant relayer des candidats et candidates vers notre dispositif. Nous avons également, le 6 novembre de cette année, participé **au dénombrement des sans-abris** coordonné par cette dernière. **Macadam**, dont nous faisons partie de l'organe d'administration, est également une association avec laquelle nous avons un partenariat.

Nous avons également créé un réseau important dans le **secteur de la santé mentale et de la psychiatrie**, tout autant à travers l'accompagnement de certain.e.s bénéficiaires que de notre investissement dans des groupes de réflexion. Ces collaborations permettent de **proposer un accompagnement plus adéquat** à nos jeunes, dont nombres d'entre elles.eux ont une santé mentale fragile. L'occupation d'un logement au KAP joue également un rôle important de **prévention de troubles spécifiques** que ces jeunes au parcours « en dent de scie » pourraient connaître. Dans ce secteur, nous citerons plus particulièrement des services et projets tels qu'Epsilon - Aréa + ; l'Entraide des Marolles, le SSM de Saint-Gilles, Le Méridien, le projet K-Ban, Brus-stars, ...

Grâce à notre investissement dans la coalition bi-communautaire « A way home » , nous avons développé **une meilleure connaissance du réseau néerlandophone**. Notre attention particulière à engager des traillleurs.euses bilingues nous permet d'**accompagner plus facilement** les jeunes domicilié.e.s en périphérie dans leur rapport avec les administrations. Nous collaborons très régulièrement avec des **services tels que le JAC** autour de l'accompagnement de certain.e.s jeunes ou dans la mise en place de leurs projets. Une rencontre est prévue en 2025 avec différents services néerlandophones afin de présenter nos projets et d'échanger autour de certains constats.

En dehors de ces secteurs, nous avons de nombreuses collaborations. Nous collaborons particulièrement avec des associations comme Convivial ou un toit deux âges avec qui nous cogérons une série d'espaces communautaires

15 Cette année des rencontres avec les CPAS de Anderlecht, Bruxelles, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Schaerbeek ont été organisées afin d'améliorer nos collaborations. Le CEMO est par ailleurs assez actif dans la remise à jour du protocole d'accord intersectoriel entre l'aide à la jeunesse et ces institutions publiques.

16 A Way Home est une coalition bicommunautaire et intersectorielle qui vise à mettre fin au sans-abrisme chez les jeunes et les jeunes adultes en Région bruxelloise. <https://www.awayhome.be/>. Cette coalition est actuellement en reconfiguration et en pause.

dans nos logements solidaires.

1.2. Lutter contre les causes structurelles de l'errance. Se rencontrer, Interpeler

Nous sommes investi.e.s dans **les organes d'administration de différentes associations** :

- Organe d'administration de **Capuche asbl** – membre
- Organe d'administration du projet inter-sectoriel **Macadam** – Membre

Nous participons également à différentes **coordinations et groupes de travail**:

- Groupe « *Jeunes, Autonomie, Logement* » - RTA/Réseau Wallon de Lutte Contre La Pauvreté (membre)
- Conseil de prévention de Bruxelles – membre
- Groupe logement de la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles - membre
- Groupe logement Intersectoriel du dispositif Macadam – membre et animation
- Groupe de travail « *jeunes adultes* » et « *urgences et crises* », « *identité de genre et minorité* » - ligue bruxelloise de santé mentale – participant
- Groupe de travail et de consultation entre les services CPAS et AGAJ - protocole d'accord CPAS/AJ à Namur (le 14/10 - secret professionnel, 13/11 – le passage à la majorité, 19/11 – la prise en charge des aides sociale)
- Coalition bi-communautaire « *A Way Home* » – membre du groupe logement – groupe actuellement non actif

Nous sommes également sollicité.e.s pour **des journées d'études, colloques et pour témoigner de notre expérience de l'accompagnement** :

- 22/02/24 : Bruxelles – intervention à la formation aux pratiques dans le champ de l'adolescence et de la jeunesse (FPAJ) - Chapelle Aux-Champs
- 24/09/23 : Bruxelles – Maison des Cultures de Saint-Gilles - « *Inauguration expo toits la nuit* » - en partenariat avec la commune de Saint-Gilles et son service culture – prise de parole.
- 14/05/24 : Namur – Centre Culturel de Bomel – événement de clôture « *Les Jeunes à la croisée des chemins* » - CRESAM. Intervention à la table ronde.
- 17/12/2024 : journée de présentation du diagnostic social du conseil de prévention de Bruxelles – animation de l'atelier logement, présentation du projet « *Le logement, parlons-en* »

- Formation autour de la pair-aidance et du rétablissement donné par le PAT du SMES
- Journée de formation des symptômes autistiques
- Formation autour du recours des étudiants du secondaire – Infor jeunes
- Formation à l'outil DPO
- Journée d'échange et de réflexion autour de la précarité étudiante – Mado Sud
- Formation Brue'zelle autour de la précarité menstruelle
- Fondation Benoit – Forum « Soutenir les jeunes adultes en questionnement sur leurs projets d'avenir »

2. Les activités collectives

L'affiliation est un pan important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Nous avons constaté que les jeunes, une fois en autonomie, peuvent s'enfermer dans une sorte d'isolement social. A l'inverse, d'autres feront d'abord l'expérience d'un envahissement de leurs relations au sein de leur hébergement menant aux débordements et aux conséquences négatives. Différents moments de rencontre sont proposés aux jeunes du KAP. Des sorties et camps, des réunions des habitant.e.s, des formations sont proposées aux habitant.e.s de nos maisons. Des projets d'expression et de créativité sont également organisés. Nous avons également proposé différentes formations collectives autour du logement aux bénéficiaires de notre dispositif.

2.1. Les sorties

L'équipe KAP organise une sortie bimensuelle à destination de l'ensemble des jeunes du projet. Parc de loisir, Musés, activités culturelles, activités sportives sont proposés...Le choix de ces dernières est réalisée dans la mesure du possible avec les jeunes.

Ces dernières, ainsi que le projet camp, ont été financée grâce à un subside de l'action Vivre Ensemble.

Constats

« Il faut aussi se rendre compte que vivre seul n'est pas facile tous les jours. Quand on vit en institution, famille ou que l'on atteint bientôt sa majorité, soit nous avons une vue subjective ou le contraire si vous avez fait le nécessaire (...). Vous savez quand vous êtes dans la vie active vous pouvez avoir plus de facilité à vous en débarrasser en allant voir des amis, la famille, le travail... pour notre part nous revenons d'une situation très complexe. La solitude on la ressent tous les jours (...) Et puis j'ai rencontré un de mes colocataires. Ce

garçon est juste exceptionnel, super gentil, attentionné, bienveillant (...) Pour vous dire que dans le logement ou je suis rentré m'a énormément aidé psychologiquement, physiquement. Je me sens si bien pour l'instant, avec parfois un peu de difficulté...Mais on va faire avancer comme toujours... »
Parole de jeune – projet « toits la nuit »

Une partie importante des jeunes accompagné.e.s disent souffrir de solitude. La rencontre avec un réseau de pairs lutte contre ce sentiment. Les activités mises en place permettent aux jeunes d'en rencontrer d'autres, vivant des réalités similaires et de développer un réseau et des solidarités. Dans certains cas, ce réseau a un caractère durable et perdure au-delà du passage par les logements KAP. L'espace tiers ouvert grâce à la mise en place d'activités collectives permet aux jeunes de se déposer et de s'exprimer, dans d'autres cadres que celui des entretiens individuels (dans lesquels ils.elles peuvent parfois être bloqué.e.s). Les participants et participantes ont l'occasion de communiquer différents éléments par rapport à leurs réalités de vie et la manière dont ils.elles se projettent dans le futur. Les intervenant.e.s, qui accompagnent ces activités, ont l'occasion de mieux les comprendre, de créer un lien de confiance plus fort et d'envisager la suite de leur accompagnement d'une manière nouvelle. Les épreuves que les jeunes accompagné.e.s dans le cadre du KAP ont traversés, font qu'ils et elles ont souvent peu de confiance en eux-mêmes. A travers les différentes activités proposées, les jeunes participant se trouvent valorisés et reprennent confiance en eux. L'intérêt qui est porté pour leur personne et leur parcours à un effet « re-narcissisant » et leur donne plus d'assise afin d'aborder les étapes qui suivent avec plus de force.

2.1. Les mini-camps

Un mini-camps a été organisés cette année. Le second a dû être annulé faute d'avoir trouvé au prix convenable.

Le camp avait pour thème « L'aventure » et s'est réalisé à Durbuy du 06/05 au 08/05. Il a rassemblé 11 participants et participantes. Différentes réunions d'organisation du camp ont eu lieu avec les jeunes.



2.3. Les formations

Nous avons également continué à proposer différentes **formations autour de l'habitat** à nos locataires à travers un partenariat **avec Habitat et Rénovation** (pour les jeunes habitant **nos logements situés à Ixelles**) et **De Broej et La Rue** (**pour les jeunes habitant les autres communes – trois ateliers, rassemblant une quinzaine de jeunes ont été organisés en juin 2024**). A noter également, que depuis novembre 2024, nous avons lancé un **projet de table du logement**. Ces dernières ont lieu toutes les deux semaines au sein des locaux du CEMO et visent à former et soutenir les jeunes, individuellement et collectivement dans leur recherche de logement. Ce projet a été mis en place grâce à l'engagement d'une paire-aidante dans le cadre de notre partenariat avec le Forum Bruxelles Contre Les inégalités. Dans le futur, nous envisageons d'ouvrir également cet espace aux jeunes en candidature au KAP.

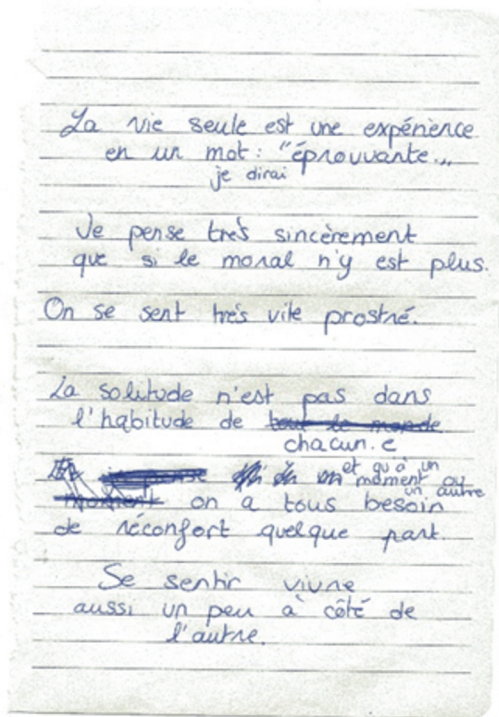


2.4. Les ateliers et rencontres « en rue » et dans les écoles

Nous sommes également présent.e.s à raison d'une fois par mois, avec nos collègues « Hors les murs » **lors de la « tonnelle » du vendredi sur la place Morichar**. Cela nous permet de rencontrer le public ciblé par la KAP dans un cadre ouvert. Dans ce même objectif, nous avons également participé à deux moments de rencontre avec les jeunes et familles du quartier au sein duquel le CEMO est implanté (Place aux Filles le 24/04/24, Morichar en fête le 21/08/24). Nous avons également mis en place, lors du premier semestre 2024, différentes formations autour de la prise d'autonomie au **Lycée Intégré Roger Lallemant à Saint-Gilles** dans au premier trimestre de l'année.

Constats : De manière globale il est compliqué pour les jeunes d'accrocher et de s'impliquer dans les dimensions plus collectives des projets. En effet, une partie des jeunes accompagné.e.s quittent un milieu institutionnel dans lequel ils et elles ont l'impression de ne pas avoir été reconnu.e.s en tant qu'individus. Dans cette nouvelle étape de leur parcours, ils.elles se projettent différemment, sur un plan plus individuel. Aussi, certain.e.s jeunes accompagné.e.s ont des parcours compliqués, émaillés d'épisodes traumatisants et ont construit une image négative d'eux-mêmes ou d'elles-mêmes. Le manque de confiance en soi, en l'adulte et en les institutions qu'

qu'ils représentent, s'ajoutant à la peur d'être stigmatisé, peuvent alors être une barrière à la participation. Nous avons eu un taux de participation intéressant dans les différentes activités proposées. Toutefois, la mise en place de ce programme, a demandé de s'adapter à leur rythme et de mettre beaucoup d'énergie pour "aller les chercher" et les investir.



La vie seule est une expérience en un mot :
« éprouvante » je dirais

Je pense très sincèrement que si le moral
n'y est plus

On se sent très vite prostré

La solitude n'est pas dans l'habitude de
chacun.e, et qu'à un moment ou à un
autre, on a tous besoin de réconfort
quelque part

Se sentir vivre aussi un peu à côté de
l'autre

2.5. Participation et développement de projets d'expression jeunes

A travers le projet **Toi(ts) la nuit**, l'artiste Maria Baoli donne la parole à différents jeunes en rupture en logement autonome. À travers le projet artistique, né de la rencontre d'une artiste, d'une pratique et d'un groupe de pairs, le dispositif cherche à faire émerger le vécu et la parole des jeunes ayant connu une forme d'errance. Le projet est plus particulièrement centré sur l'expérience qu'ils et elles vivent lors de cette première expérience dans un logement ainsi que sur les éléments qui les aident à se projeter positivement dans l'avenir. Il vise à sensibiliser et à interpeler les décideurs et décideuses et le grand public aux réalités de ces jeunes, si souvent invisibilisé.e.s. Cette démarche, qui s'est clôturée en fin d'année 2024, a été rendue possible grâce à l'aide de 1060CultureCultuur, de la Commune de Saint-Gilles, le CRESAM et CERA. Le projet sera exposé à plusieurs reprises (Ambassade d'Espagne en septembre 2023, Festival de Hyères en France en novembre 2023, maison de la culture et espace public Saint-Gillois en avril 2024, centre culturel de Namur en mai 2024, Musée de l'image et de gravure à La Louvière en novembre 2024, Espace Vandenberght à Bruxelles en décembre 2024 ...). Ce projet a été nommé dans le cadre du Prix de la Gravure et de l'Image imprimée 2024.



Cette année, nous avons également participé au projet la **manufacture des préventions** porté par le **FORUM Bruxelles Contre les Inégalités** et le **CREBIS**. Ce projet, pour lequel la méthode du croisement des savoirs, mise en place par ATD 1/4 monde était utilisée, a permis la rencontre et l'expression de groupe de jeunes, de recherches et d'acteurs sociaux. Ces quatre jours de croisement, très riches, ont permis de penser les enjeux liés à ces questions de lien et de rupture entre les jeunes et la société qui les entourent. Plusieurs pistes visant une meilleure prise en compte de leur besoins et réalités au sein des politiques Jeunesse et des fonctionnements institutionnels ont émergées. **Plusieurs jeunes, bénéficiaires du dispositif KAP ont participé** à la démarche. Un cahier spécifique de l'école de transformation sociale, expliquant la méthode et résumant les échanges a été réalisé ainsi qu'un trimestriel pauvreté¹⁷.



*Je me sens sans lumière, sans direction
Et surtout, je dois accepter et écouter les autres
Qui me disent la bonne façon de vivre
Coincé dans une réalité à laquelle je ne
corresponds pas
Je me sens exclu, comme une pièce défectueuse
Si jamais je m'intègre je ne me sens pas chez moi
Même si avec ma réalité virtuelle c'est aussi
éphémère
Je me sentais accueilli et complet, j'avais une
direction, un but
Rêves... Maintenant je me sens perdu,
Sans lumière, vulnérable, rongé par les questions,
plongé dans les ténèbres (témoignage recolté
dans le cadre du projet « toits la nuit »*

¹⁷ Comment prendre en compte la parole des jeunes ? - Le Forum

3.3. Retour vers le Futur

Le KAP en 2024 cela a été :

- L'intégration du projet chimiste (maison communautaire mêlant jeunes et réfugié.e.s politique) grâce à notre partenariat avec AISAC et Convivial
- L'engagement d'une paire-aidante
- La mise en place d'une table du logement à destination des jeunes occupant nos logements
- La création d'outils spécifiques pour accompagner au mieux les jeunes mamans
- L'aboutissement de notre diagnostic social autour des jeunes et de la santé mentale
- Le lancement d'une supervision clinique au sein de notre équipe
- Le développement d'un réseau intersectoriel large autour du dispositif
- L'approfondissement de nos relations avec les services mandatés de l'AJ afin de favoriser l'accès aux mineur.e.s d'âge.
- L'exposition du projet « toits la nuit » au service culture de Saint-Gilles
- La participation à l'échange des savoirs la manufacture des préventions du FORUM
- La clôture du projet JAVA du CRésam et la participation à la table ronde et l'exposition « Java des jeunes à la croisée des chemins »

....

KAP en 2025 ce sera (perspectives et projections)

- La mise en place du projet « le logement parlons-en » en partenariat avec les asbl Macadam et Capuche
- De nouveaux logements pour accueillir des jeunes supplémentaires et des moyens afin de leur proposer un accompagnement de qualité
- Une meilleure prévention du sans-chez soirisme des plus jeunes
- Continuer le développement de notre réseau inter-sectoriel et plus particulièrement dans l'aide à la jeunesse, le sans-abrisme, le logement ou la santé mentale
- Le développement du projet des tables du logement et son ouverture à plus de jeunes
- La mise en place de projet et d'activités collectives avec les jeunes
- La création d'outils à destination des plus jeunes autour de l'endettement et des jeunes mamans
- De nouveau partenariat afin de reloger plus facilement les jeunes à la sortie du dispositif
- Le lancement d'un nouveau diagnostic social

Et bien plus encore....

« Vivre c'est passer d'un espace à l'autre, en essayant le plus possible de ne pas se cogner » Georges Perec

Nous voici arrivé.e.s au bout de ce rapport d'activité. Ce dernier a été l'occasion de mettre en avant les chiffres et fait marquants de cette dernière année. Aussi, dans la brochure annexée à cet écrit, à partir d'une ligne du temps et de différents témoignages, le.la lecteur.rice aura pu découvrir les différentes étapes du développement de ce projet qui existe depuis déjà 15 ans.

Grace à l'investissement de toute une équipe et au soutien de nombreux partenaires le KAP s'est déployé année après année. D'un projet qui était, à la base, expérimental, il est aujourd'hui un dispositif complet qui implique tout autant des dimensions individuelles, plus collectives ou communautaires. Les outils proposés permettent d'accompagner de manière pertinente nombre de jeunes en situation d'errance ou en risque de l'être, qu'ils.elles soient encore mineur.e.s ou jeunes majeur.e.s.

Toutefois, au-delà de cette satisfaction, les défis restent nombreux. Prenons un peu de hauteur et tentons d'avoir une vue « à 360 degrés » sur les phénomènes qui nous préoccupent. Différentes statistiques le montrent, dans notre société, qui reste extrêmement riche, les inégalités se creusent. Sur le plan social les politiques publiques mises en place ne répondent pas aux défis contemporains auxquels nous faisons face. De plus en plus de personnes fragiles n'ont pas accès aux droits de base et ne sont pas accompagnées de manière pertinente. L'ensemble de crises que nous avons pu traverser ces dernières années, ont également posé la question du sens du projet de cette société que nous partageons. Sur le terrain, nombres de jeunes (mais également en miroir, de travailleurs et travailleuses sociales), ont une image assez sombre de notre avenir et de nos institutions et semblent ne « plus y croire ». Le risque de « basculer » et de « tomber dans les marges » est une réalité pour un nombre grandissant de catégories de la population. Les jeunes que nous accompagnons, dans ce moment de transition vers l'âge adulte sont un public qui y est particulièrement exposé.

Au vu de ce contexte des concepts tels que « recreation de liens », « solidarité », « prévention », « lutte contre les inégalités », « transversalité », « intersectorialité », « soutien et accompagnement actif » ou « continuité dans le circuit d'aide et de soin » ne doivent pas être que des mots creux écrits dans des rapports qui restent à l'état de la « note d'intention ». Ils doivent être des principes, qui très concrètement, nous guident dans nos actions quotidiennes au côté de ces jeunes à la croisée des chemins.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des logements KAP 2025

Nom du logement	Commune	Type de logement	AIS/gestionnaire locatif	Type de beaux	Année d'ouverture
KAP PARME 3	Saint-Gilles	Colocation	AIS de Saint-Gilles	Transit	2011
KAP PARME 4	Saint-Gilles	Colocation	AIS de Saint-Gilles	Transit	2011
KAP CRICKX 2	Saint-Gilles	Studio	Logement pour tous	Transit	2017
KAP CRICKX 3	Saint-Gilles	Studio	Logement pour tous	Court-terme	2017
KAP BERNARD	Saint-Gilles	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Transit	2022
KAP LEON 1	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 2	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 3	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 4	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 5	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP TRONE 2	Ixelles	Studio	Habitat et rénovation	Transit	2021
KAP TRONE 3	Ixelles	Appartement - 1 chambre	Habitat et rénovation	Transit	2022
KAP VENISE	Ixelles	Appartement - 1 chambre	Habitat et rénovation	Transit	2021

KAP BOONDAEL	Ixelles	Studio	Habitat et rénovation	Transit	2021
KAP GENERAL JACQUES	Ixelles	Studio	Habitat et rénovation	Transit	2021
KAP BRASSERIE 1	Ixelles	Appartement - 1 chambre	AIS AISAC	Transit	2022
KAP BRASSERIE 2	Ixelles	Appartement - 1 chambre	AIS AISAC	Transit	2024
KAP MERODE	Forest	Appartement - 1 chambre	AIS de Saint-Gilles	Court-terme	2017
KAP MONTENEGRO	Forest	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Court-terme	2023
KAP BROGNIEZ	Anderlecht	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Court-terme	2021
KAP DROIT	Anderlecht	Appartement - 1 chambre	AISAC	Court-terme	2024
KAP CHIMISTE 1	Anderlecht	Kot - Logement solidaire	AISAC	Transit	2024
KAP CHIMISTE 2	Anderlecht	Kot- Logement solidaire	AISAC	Transit	2024
KAP INDUSTRIE 2	Molenbeek	Studio	La MAIS	Transit	2022
KAP INDUSTRIE 3	Molenbeek	Appartement - 1 chambre	La MAIS	Court-terme	2022

Résumé :

De nombreux et nombreuses « jeunes » se retrouvent « à la rue » avec tous les risques que comporte une telle situation. Notre dispositif d'accompagnement à l'autonomie KAP, qui existe depuis 15 ans, est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (isolé.e.s et parents solo) en situation de rupture ou d'errance et consiste, via un hébergement autonome et provisoire, à créer les conditions nécessaires à un accompagnement éducatif et psycho-social intensif. Grâce aux partenariats avec différentes Agence Immobilières sociales, le CEMO dispose, pour ce dispositif, de plus d'une vingtaine d'unités d'hébergement situées sur différentes communes bruxelloises. L'équipe, composée de différent.e.s intervenant.e.s psycho-sociaux.ales et d'une paire-aidante, a pour objectif de permettre un travail global portant sur l'acquisition d'autonomie et vise à soutenir les perspectives d'avenir de chaque bénéficiaire. Accompagné.e.s par un binôme d'intervenant.e.s, qui proposeront un suivi soutenu et adapté aux besoins spécifiques de chacun, les bénéficiaires du dispositif pourront se stabiliser et acquérir plus d'autonomie et réfléchir à ses projets d'avenir. A côté de l'accompagnement plus individuel, notre travail s'inscrit dans d'autres dimensions, qu'elles soient plus collectives ou communautaires. Nous donnerons, en effet, au ou à la jeune les moyens de se réactiver à un corps social par différentes formes de participations actives. Au-delà du développement des réseaux plus institutionnels autour du ce.cette dernier.ère, nous envisageons également de tisser des liens dans les sphères plus informelles qui l'entoure (voisinages, groupe de pairs, culture, loisirs...) et développons des activités et projets collectifs avec et pour les jeunes. Cet aspect de notre travail est particulièrement important, et notamment avec les jeunes qui souffrent de solitude et ont une santé mentale particulièrement fragile. Sur les dimensions communautaires, l'équipe du KAP est investie dans plusieurs groupes de travail, souvent intersectoriels autour des problématiques que nous rencontrons sur le terrain. A travers ce travail nous interpellons les « politiques » et sensibiliserons le grand public autour de thématiques telles que l'accès au logement et le sans chez-soirisme, la santé mentale ou les droits des jeunes...

Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans, sans hébergement stable, et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. En 2024, 178 jeunes se sont présenté.e.s au CEMO afin d'entamer une candidature. Ce chiffre représente une augmentation de près de 20 % par rapport à 2023. Au-delà du développement du phénomène de l'itinérance chez les jeunes, qui est objectivé par les résultats de plusieurs recherches, cette augmentation est justifiée par les nombreux liens que le KAP a pu développer au sein de différents secteurs. Le KAP se profile en effet à l'intersection entre les secteurs jeunesse et les secteurs pour adultes et a des liens avec un nombre de services très variés. Nous notons que nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis (prêt de 90 % des jeunes). Nous

rencontrons en effet de nombreuses situations difficiles autour du moment de transition vers l'âge adulte. Pour une partie de la jeunesse, dont les plus défavorisé.e.s, en manque de liens et soutiens, cette transition est synonyme de rupture. Certains feront connaissance, durant cette période nodale, avec l'errance et parfois le monde de « la rue ». Nous constatons une augmentation des demandes de mineur.e.s souhaitant intégrer notre dispositif. Un travail de rencontre des différents services de l'aide à la jeunesse, qui a été entamé depuis que le dispositif a été agréé en tant que P.E.P (Projet Educatif Particulier) n'y est pas étranger. Nous rencontrons également une proportion supérieure de filles que de garçons. Nombres de jeunes filles que nous accompagnons sont souvent exposées à un contexte où elles connaissent des violences multiples. Ces derniers temps, nous avons également rencontré plusieurs candidat.e.s en difficultés sociales et en rupture familiale, manifestant un mal être par rapport à leur identité de genre ou orientation sexuelles. L'influence de cette question « d'identité » sur les ruptures familiales et son lien avec la problématique du sans-chez-soirisme est soulignée dans plusieurs analyses et recherches. La part des 22-25 ans, demandeur.euse.s d'entrer dans notre dispositif reste assez marginale. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un.e enfant arrivent également jusqu'à nous. La proportion de ces dernières est par contre en diminution par rapport aux années précédentes. La majorité des jeunes rencontré.e.s sont issu.e.s de notre région. Toutefois, plusieurs jeunes candidat.e.s sont domicilié.e.s en dehors de Bruxelles mais en errance dans la capitale. Une analyse des différents services et secteurs qui envoient les candidat.e.s montrera également qu'une variété importante d'institutions continue de relayer des jeunes dans notre dispositif. Nous remarquons également qu'une partie importante de notre public (près de 15 % en 2024) arrive à nous via le « bouche à oreille » et notamment via d'ancien.ne.s jeunes passé.e.s par le projet. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur entourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul.e.s, ils.elles ne sont parfois accompagné.e.s par aucun service. Ils.elles mettent clairement en avant la question du non-recours. Au total, 42 bénéficiaires (dont cinq enfants) ont été hébergé.e.s en 2024. Nous avons connu dix-sept entrées, le reste des jeunes étant déjà présent dans le dispositif en début d'année. Les jeunes accompagné.e.s dans un logement sont en grande majorité des jeunes majeur.e.s isolé.e.s entre 18 et 21 ans accomplis, bien que le nombre de mineur.e.s ayant accès à un logement dans le dispositif est en augmentation (partenariat plus efficient avec l'aide à la jeunesse mandaté et certains CPAS). Nous ne pouvons malheureusement pas faire entrer toutes et tous les jeunes candidat.e.s au vu du nombre limité de logement mis à disposition. Il faut toutefois souligner qu'une partie importante des jeunes dont la candidature n'aboutit pas, sont bien souvent accompagné.e.s par notre service autour de différentes thématiques. En 2024, nous avons proposé de nombreux rendez-vous aux jeunes résidant dans nos logements. Les sujets abordés durant ces rencontres sont très diversifiés. Ils vont des thèmes liés à l'autonomie fonctionnelle (gestion du logement, budget, démarches administratives, etc.) à des aspects touchant

à une autonomie plus globale (santé et, formation et scolarité, projets de vie, etc.) ou relationnel (réseau familial et personnel...). Cette année, nous avons particulièrement mis l'accent sur le « bien habiter » et la recherche de logement, grâce à l'engagement d'une paire-aidante qui propose un accompagnement spécifique pour les jeunes dans ce domaine. Aussi, nous tenons une attention particulière aux solutions de relogement après le passage par notre dispositif d'accompagnement. Trouver des solutions est toutefois bien souvent chronophage au vu de la crise aiguë du logement que nous traversons.

Samenvatting :

Veel « jongeren » belanden « op straat » met alle risico's die een dergelijke situatie met zich meebrengt. Ons autonome begeleidingssysteem KAP, dat al 15 jaar bestaat, richt zich op jongeren van 16 tot 25 jaar (alleenstaanden en alleenstaande ouders) in situatie van breuk of zwerven, en heeft tot doel, via autonome en tijdelijke huisvesting, de noodzakelijke voorwaarden te creëren voor intensieve educatieve en psychosociale begeleiding. Het team, bestaande uit verschillende psychosociale interventieprofessionals en een peer-mentor, heeft als doel een globale aanpak van autonomieverwerving mogelijk te maken en de toekomstperspectieven van elke deelnemer te ondersteunen. Dankzij samenwerkingen met verschillende sociale vastgoedagentschappen beschikt het CEMO over meer dan twintig huisvestingsunits in verschillende Brusselse gemeenten. Naast individuele begeleiding is ons werk ook gericht op andere dimensies, of ze nu collectief of gemeenschappelijk van aard zijn. We geven de jongeren inderdaad de middelen om zich opnieuw te verbinden met een sociaal lichaam door verschillende vormen van actieve deelname. Naast de ontwikkeling van meer institutionele netwerken rond hen, beogen we ook het leggen van verbindingen in de meer informele kringen rondom hen (buurten, peer-groepen, cultuur, vrije tijd...) en ontwikkelen we collectieve activiteiten en projecten met en voor de jongeren. Dit aspect van ons werk is bijzonder belangrijk, vooral voor jongeren die lijden aan eenzaamheid en een bijzonder kwetsbare geestelijke gezondheid. Op het gemeenschapsgerichte vlak is het KAP-team betrokken bij verschillende werkgroepen, vaak intersectorieel, in verband met de problemen die we in het veld tegenkomen. Via dit werk zullen we « beleidsmakers » aanspreken en het brede publiek sensibiliseren rond thema's zoals toegang tot huisvesting en dakloosheid, geestelijke gezondheid of de rechten van jongeren...

Het KAP richt zich op een breed publiek van jongeren tussen 16 en 25 jaar, zonder stabiele huisvesting, en in breuk en/of crisis met hun gebruikelijke leefomgeving. In 2024 meldden zich 178 jongeren bij het CEMO om een kandidatuur in te dienen. Dit cijfer vertegenwoordigt een stijging van bijna 20% ten opzichte van 2023. Buiten de ontwikkeling van het fenomeen dakloosheid bij

jongeren, zoals bevestigd door de resultaten van verschillende onderzoeken, wordt deze stijging gerechtvaardigd door de vele samenwerkingen die het KAP heeft kunnen ontwikkelen binnen verschillende sectoren. Het KAP bevindt zich inderdaad op het snijvlak van de jeugdsector en de sector voor volwassenen en heeft banden met een groot aantal verschillende diensten. We merken op dat we nog steeds voornamelijk geïsoleerde jongeren tussen 17 en 21 jaar ontmoeten (bijna 90% van de jongeren). We komen veel moeilijke situaties tegen met betrekking tot de overgang naar volwassenheid. Voor een deel van de jeugd, vooral de meest kansarmen, die gebrek hebben aan sociale netwerken en steun, is deze overgang een breuk. Sommigen maken tijdens deze overgangperiode kennis met zwerven en soms de wereld van « de straat ». We zien een toename van de aanvragen van minderjarigen die zich willen integreren in ons systeem. Een ontmoeting met de verschillende jeugdhulpdiensten, die werd opgestart sinds het systeem werd goedgekeurd als P.E.P (Specifiek Educatief Project), speelt hier een rol. We merken ook een hogere proportie meisjes dan jongens. Veel van de meisjes die we begeleiden, bevinden zich vaak in een situatie waarin ze meerdere vormen van geweld ervaren. De laatste tijd hebben we ook verschillende kandidaten ontmoet die zich in een sociaal moeilijke situatie bevinden en een breuk hebben met hun gezin, en die zich slecht voelen over hun genderidentiteit of seksuele geaardheid. De invloed van deze « identiteit »-kwestie op gezinsbreuken en het verband met het probleem van dakloosheid wordt benadrukt in verschillende analyses en onderzoeken. De groep van 22-25-jarigen die zich aanmelden voor ons systeem blijft relatief klein. Er komen ook enkele aanvragen van zwangere meisjes of meisjes die met een kind leven. Het aantal van deze laatste is echter afgenomen in vergelijking met voorgaande jaren. Het merendeel van de jongeren die we ontmoeten komt uit onze regio. Er zijn echter verschillende jongeren die buiten Brussel wonen, maar in de hoofdstad zwerven. Een analyse van de verschillende diensten en sectoren die de kandidaten doorverwijzen, toont aan dat een groot aantal instellingen jongeren naar ons systeem doorverwijst. We merken ook dat een aanzienlijk deel van ons publiek (bijna 15% in 2024) ons via « mond-tot-mondreclame » bereikt, vooral via oud-deelnemers aan het project. Omdat ze geen hulp meer kunnen vinden in hun omgeving of bij hun naasten, vaak afgehaakt zijn en alleen zijn, worden ze soms door geen enkel dienst begeleid. Ze wijzen duidelijk op het probleem van non-claiming. In totaal werden in 2024 42 jongeren (waaronder vijf kinderen) gehuisvest. We hadden zeventien nieuwe instroom, terwijl de rest van de jongeren al in het systeem zat aan het begin van het jaar. De jongeren die we begeleiden in een woning zijn overwegend jonge meerderjarigen tussen de 18 en 21 jaar, hoewel het aantal minderjarigen dat toegang krijgt tot het systeem toeneemt (efficiënter partnerschap met de jeugdhulp en sommige OCMW's). Helaas kunnen we niet alle jongeren die zich aanmelden opvangen vanwege het beperkte aantal beschikbare woningen. Het moet echter worden benadrukt dat een aanzienlijk deel van de jongeren wiens kandidatuur niet doorgaat, vaak wel

door onze dienst wordt begeleid rond verschillende thema's. In 2024 hebben we veel afspraken aangeboden aan de jongeren die in onze woningen verblijven. De onderwerpen die tijdens deze ontmoetingen aan bod komen, zijn zeer divers. Ze variëren van thema's die verband houden met functionele autonomie (woningbeheer, budget, administratieve procedures, enz.) tot aspecten die betrekking hebben op een meer globale autonomie (gezondheid, opleiding en school, levensprojecten, enz.) of relationele autonomie (familiale en persoonlijke netwerken...). Dit jaar hebben we bijzondere nadruk gelegd op « goed wonen » en woningzoektocht, dankzij de inzet van een peer-mentor die specifieke begeleiding biedt voor jongeren op dit gebied. We besteden ook bijzondere aandacht aan herhuisvestingoplossingen na het doorlopen van ons begeleidingssysteem. Het vinden van oplossingen is echter vaak tijdrovend gezien de acute woningcrisis waarmee we geconfronteerd worden.

Avec le soutien de

l'Aide à la Jeunesse

Action Vivre Ensemble

Arc En Ciel

la Commission Communautaire Francophone

la commune de Saint-Gilles

le CPAS de Saint-Gilles

la Fédération Wallonie-Bruxelles

la Fondation Roi Baudouin

Vivalis

